


| | | |
|--------------|--------|----|
| 5.00 crédits | 30.0 h | Q1 |
|--------------|--------|----|

Cette unité d'enseignement bisannuelle est dispensée en 2022-2023

| | |
|------------------------------|---|
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Woluwe |
| Thèmes abordés | Contenu et méthode: 1. Le contenu de cette seconde partie du séminaire "Questions approfondies" est fourni par les débats bioéthiques fondamentaux et/ou d'actualité. Il diffère du contenu de la première partie en ce qu'ici les problèmes sont étudiés pour eux-mêmes, dans leur contenu substantiel et non dans leurs aspects de principe ou de forme. Ces contenus sont, par exemple, ceux sur lesquels les instances nationales ou internationales réfléchissent ou s'apprêtent à prendre des directives. Ainsi: la technologie biomédicale, l'ingénierie génétique, la drogue, le diagnostic anténatal, les greffes d'organes, l'information et le consentement (Conseil de l'Europe), etc. 2. Sous la direction du titulaire, les étudiants participent à l'organisation et à l'animation de journées de séminaire (à concurrence du volume horaire), mettant en valeur leur intérêt et/ou leur expérience et faisant appel à des experts et cliniciens pour engager un débat contradictoire. Ces journées de séminaire s'articulent autour des "Midis de la bioéthique", la séance publique constituant un moment et un mode de la réflexion de la journée. Chaque journée de séminaire fait l'objet d'une séance d'évaluation et de prospective quant à la question bioéthique traitée. |
| Acquis d'apprentissage | A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1 Approfondir les "questions disputées" en éthique biomédicale et apprendre à construire, à leur sujet, une position documentée et argumentée. |
| Contenu | |
| Autres infos | L'évaluation se fera sur la base de l'engagement effectif dans la préparation et l'animation de la journée de séminaire, ainsi que du rapport d'évaluation de cette même journée. La participation à cette seconde partie du séminaire de "Questions approfondies" suppose qu'ait été suivie avec fruit la première partie. // Cet enseignement a la forme d'un séminaire qui suppose des discussions de groupe. Il est organisé par un titulaire, animé et encadré par l'équipe de l'Unité EBIM. Celle-ci aidera les étudiants dans la préparation des textes à produire. Contact téléphonique: Benoît VAN CUTSEM: 02/764 43 35, Jeannine TUMMERS: 02/764 43 27. |
| Faculté ou entité en charge: | FIAL |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en éthique | ETHI2M | 5 | |  |